



collectif français pour l'éducation à l'environnement  
vers un développement durable

**Avis du CFEEDD sur le rapport du groupe de travail « éducation au développement durable »  
présidé par Jacques Brégeon.**

**L'éducation au Grenelle de l'environnement : une certaine déception !**

A la lecture du rapport de Jacques Brégeon, et après plus de trente heures de réunions vécues dans ce groupe, nous pouvons dire que le résultat ne correspond pas à ce que nous étions en droit d'attendre sur la question éducative dans le cadre ambitieux du Grenelle de l'environnement.

Le rapport que l'on nous présente est, en effet, pauvre dans ses propositions. Il est le reflet d'un travail qui n'a pas été fait au niveau de profondeur que le sujet (celui de contribuer à la construction d'une nouvelle culture<sup>1</sup>) et l'urgence écologique et sociale, imposaient. Les acteurs de terrain de l'EEDD ne se reconnaissent pas dans des conclusions ne prenant pas réellement en compte l'existant, trop centrées sur l'Education nationale, se tournant principalement vers les entreprises pour trouver des ressources financières et ne proposant en définitive aucune mesure saillante.

Qu'aucun des cinq ministères n'ai pu accueillir sur la durée le groupe de travail, l'obligeant à choisir les locaux de l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris, pour tenir l'essentiel des travaux, était en soi, le symbole d'une rupture historique, après plus de trente ans de développement d'une éducation à l'environnement pensée à partir de la sphère publique en lien avec la société civile. Nous étions loin, au cours des travaux, de Stockholm 72, Tbilissi 77, principe 10 et chapitre 36 de l'agenda 21 de Rio 92, convention d'Aarhus 98, stratégie de Vilnius 05, décennie de l'EDD ...c'est dans ce fil pourtant que notre action, celle de la mise en œuvre d'un nouveau projet éducatif écologique et planétaire, se situe.

La France a pourtant bien besoin d'un véritable élan en matière d'EEDD. Rien dans ce rapport ne sera en capacité de susciter de nouvelles motivations pour l'action, ni de mobiliser les énergies. Le doute persistera et le découragement risque de naître dans les troupes des éducateurs engagés, celles des acteurs qui font chaque jour de l'EEDD une réalité dans les territoires. Or, que serait le développement de l'EEDD sans ses locomotives ?

**Un problème de périmètre.**

Nous devons tout de suite souligner que la question de « l'éducation » a été traitée de façon isolée. Cela ne correspondait pas à l'attente des acteurs du Grenelle de l'environnement qui souhaitent que la sensibilisation, l'information, la formation et l'éducation « *pour tous, tout au long de la vie* », c'est à dire l'éducation formelle autant que l'éducation non formelle, soient des questions traitées ensemble. La problématique de l'environnement et le concept de développement durable exigent l'émergence d'une nouvelle culture qui doit avancer de façon cohérente selon ces quatre canaux.

La sphère éducative a été réduite à l'enseignement scolaire au sein de l'Education nationale. Le travail a été animé par le ministère de l'Education nationale, les autres ministères s'en sont tenus à une posture de présence et les collectivités locales sont restées quasi absentes. L'éducation non formelle et l'éducation informelle ont été à peine effleurées. Nous pensons ici en particulier aux milliers d'animateurs des associations qui sont, avec les enseignants les plus motivés, les véritables fers de lance de l'EEDD de notre pays. Nous n'avons pas, lors des travaux, senti qu'ils étaient inclus dans la sphère éducative, dont ils constituent, pourtant, une part bien réelle.

Enfin, pour une problématique planétaire comme l'EEDD, le rapport reste très « franco-français ». Ceci ne correspond pas à la réalité, et encore moins à une vision éclairée de l'avenir.

---

<sup>1</sup> Une culture réintégrant la nature dans les enjeux de civilisation et faisant passer d'une vision cartésienne et linéaire du monde à une vision systémique.



## collectif français pour l'éducation à l'environnement vers un développement durable

### Un problème de méthode.

La méthode mise en place a consisté, toujours pressé par le temps, à organiser une succession d'« auditions » qui donnait un faible reflet de la réalité de l'EEDD (chaque « auditionné » faisant, pour l'essentiel, une présentation de son organisme et rarement des propositions concrètes), et qui n'a pas permis un véritable travail de construction collective. Le nombre de présents (moins d'une quarantaine en moyenne) a été hors de proportion avec le nombre d'organismes inscrits dans le groupe de travail (plus du double !). L'écoute mutuelle, base d'une culture commune, a été forte, mais les échanges sont restés limités. Des spécialistes de l'EEDD, en particulier les chercheurs spécialisés sur la question n'ont pas été auditionnés. Il y a eu en définitive trop peu de débats dans ce groupe : quand nous devons former la population à la participation, c'est pour le moins paradoxal.

L'observation de la règle de transparence aurait dû permettre aux participants de connaître le rapport avant qu'il ne soit remis aux ministres. C'est clairement le rapport du président et non celui du groupe.

### Le fond de la question éludé.

L'essentiel des discussions a porté sur les disciplines, les programmes et les connaissances quoiqu'en mettant complètement de côté la question de l'apprentissage de connaissances de base en écologie, socle incontournable de toute éducation à l'environnement et au développement durable... Chacun sait pourtant, dans les rangs des éducateurs, qu'importent aussi la méthode, la capacité pour la personne de s'inscrire dans un projet et les savoirs être. La conséquence de cela est l'inadéquation des mesures proposées avec les besoins réels. Les deux questions fondamentales, celle de la relation intime et positive de l'homme avec la nature et celle de la participation de la population, ont toujours été tenues en périphérie malgré les nombreux signaux des participants. Il aurait été très utile aussi de s'interroger sur le caractère inefficace du fonctionnement hiérarchique en EEDD.

Nous avons à aller plus loin sur la nécessité de mettre en place un « travail collectif et collaboratif » au sein du service public de l'éducation et au-delà.

Finalement, le rapport renvoie le plus souvent la réponse à plus tard, en proposant la création de « commissions » ou autres « groupes de travail » ad hoc. Nous sommes loin de l'efficacité et de l'urgence absolue de mettre en œuvre concrètement les solutions et préconisations connues et consignées depuis longtemps.

### De bons principes présents pourtant.

Certaines affirmations présentes dans le rapport vont dans le sens attendu des acteurs : « *Il n'y aura de vraies réponses aux enjeux que collectives et partagées* », « *le changement d'échelle est considérable* », « *l'EDD doit être orientée vers l'action* », « *...entrer dans une logique de coopération et de partenariat* », « *l'EDD fonctionne selon une logique de décloisonnement des acteurs et des champs, qui doivent apprendre à travailler en complémentarité, en mettant en commun leur ressources.* », « *des dispositifs de dialogue et d'échange sont à inventer* »...

Bien qu'elles ne soient en rien nouvelles, certaines propositions du rapport seront suivies avec intérêt et vigilance. L'auteur du rapport a, par exemple, saisi l'importance de la formation de l'ensemble des acteurs impliqués dans l'EEDD, de la cohérence entre la gestion des établissements et le propos pédagogique (E3D, agenda 21 scolaires), l'importance du partenariat...Elles ne sont en rien nouvelles mais ce sont des lignes qu'il faut réaffirmer. Il semble également saisir, même s'il ne lui apporte pas de solution, le problème que pose les règles du marché public pour le développement de l'EDD : un groupe de travail « *pourra chercher les voies possibles...* »

Enfin, nous regarderons avec intérêt le développement de l'idée de créer « *une délégation ou commissariat à l'EDD* » qui permettra de prendre en compte le « *caractère transversal et multi acteurs de l'EDD* ». Il sera effectivement intéressant de le mettre en place s'il est le reflet national des nombreux espaces, ou plateformes de concertation existants dans les territoires. Le développement de l'EDD, très empêché par le cloisonnement entre les différents acteurs, pourrait en être libéré !



## collectif français pour l'éducation à l'environnement vers un développement durable

### **L'épineuse question des moyens.**

S'il y a une question sur laquelle les pouvoirs publics sont attendus pour faire avancer l'EDD c'est bien celle des moyens. Sur cet aspect, l'idée de créer une fondation d'entreprises pour « *soutenir la mise en œuvre du schéma national et apporter son aide à des projets reconnus utiles* » est à la fois intéressante et inquiétante. Intéressante parce que de nombreuses entreprises participent déjà à l'action éducative en faveur de l'environnement dont certaines confondent action marketing et implication pour l'intérêt général. Une fondation pourrait lever les ambiguïtés et multiplier les contributions. Inquiétante parce que l'Etat doit faire face à ses responsabilités et prendre la question de l'EDD suffisamment au sérieux pour contribuer directement et financièrement à son succès. L'idée de créer un « n » nième groupe de travail sur la question du financement est traduite sur le terrain par « une nouvelle fois botter en touche ! ».

### **Faiblesse des propositions.**

La construction d'un schéma national, l'écriture d'une charte, la mise au point d'agrément et de certification des intervenants, la création de chaires universitaires, la création d'un institut des hautes études du DD, un investissement du côté des TICE (un peu plus d'écran pour la jeunesse !), 12 sous groupe de travail...rien qui n'ait déjà été dit dans une circulaire ou une autre, mis en chantier par le Comité de la décennie de l'ONU ou par la mission Ricard (observatoire national de l'EEDD). Est-ce que ce sont ces mesures qui vont créer un élan pour l'EDD dans notre pays ? La réponse est évidemment non !

Ce qui frappe en outre à la lecture du rapport c'est la timidité du vocabulaire « pourra, devrait... », ainsi que l'absence de calendrier de mise en œuvre.

### **Conclusion**

Après tous ces moments d'attente, de préparation, de réunions, de prises de parole, de relectures, d'annotation...après tous ces moments d'espérance aussi, la commission dans laquelle nous avons investi beaucoup de temps, d'énergie et d'espérance, accouche d'un rapport trop peu hardi dans ses préconisations. Un nouveau groupe consacré à l'éducation non formelle, la sensibilisation, et l'information, doit maintenant être créé dans le cadre du Grenelle et la création de douze sous groupes est préconisée dans le cadre de ce rapport Brégeon. Pendant ce temps le comité de la décennie de l'EDD travaille à son plan d'action sous la présidence de Michel Ricard chargé de mission du Premier Ministre...Comme on dit « une chatte aurait du mal à y retrouver ses petits » !

Souhaitons que le terrain ne baisse pas les bras et garde confiance en la capacité de l'Etat à mettre en œuvre une politique ambitieuse et efficace, nous en ressentons l'urgent besoin.